

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

## Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 17 décembre 2025

### **PARTICIPANTS**

Etaient présents :

- Mme Dalila MESSEGHEM, Provisseure,
- Mme Lise TALBOT BARRÉ, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- Mme Ferial TIAR RAHMOUNE, Présidente du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, Vice-Président du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- M. Mathieu CASSONNET, Trésorier du Bureau de l'APE,
- M. Vincent BREITEL, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- M. Nipith VACHARASINTOPCHAI, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence),
- Mme Natthanicha ANEKSOMBOONPHON LEPHILIBERT, membre du Bureau de l'APE (en visioconférence).

Etaient excusés :

- Mme Muriel SCHMIT, Attachée de coopération pour le français,
- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Marie DOYHAMBEHERE, Provisseure adjointe,
- M. David CANTAT, membre du Bureau de l'APE

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

### **CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION**

Heure de début : 16h40

Heure de fin : 18:00

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2025
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finance
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

9. Commission AES
10. Commission Transports
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

### **2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 2 DÉCEMBRE 2025**

Le compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

### **3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS**

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

### **4. COMMISSION FINANCES**

La Commission Finance s'est réunie le lundi 15 décembre afin d'examiner le budget 2026, qui sera soumis au vote du Conseil d'administration du LFIB ainsi qu'à celui de la Fondation lors de leurs réunions respectives prévues le vendredi 19 décembre. Il s'agit d'un exercice particulièrement important et délicat, compte tenu des enjeux financiers actuels de l'établissement.

Le DAF rappelle que le vote des tarifs de scolarité 2026-2027 a un impact budgétaire majeur sur l'année civile 2027, puisque la rentrée scolaire intervenant en septembre, seuls quatre mois concernent l'année 2026, contre six mois pour l'année 2027. Ainsi, le Conseil d'administration est amené à voter environ 40 % du budget 2026 et 60 % du budget 2027, ce qui nécessite une capacité de projection, notamment en matière de charges de personnel et d'allocations diverses. Ce budget constitue une étape importante pour le LFIB, marquant le franchissement d'un nouveau palier dans son développement.

Plusieurs facteurs structurels expliquent cette évolution. Tout d'abord, la renégociation du bail avec les propriétaires, dont l'impact financier a été anticipé de manière prudente. Ensuite, plusieurs contrats majeurs arrivant à échéance font l'objet de nouveaux appels d'offres, notamment ceux relatifs à la restauration scolaire, aux services de ménage et à l'externalisation du jardinage, cette dernière répondant à la volonté d'améliorer l'entretien du site. Enfin, la politique de redressement des finances publiques menée par l'État français entraîne une réduction de la prise en charge des pensions civiles par l'AEFE, impact estimé à

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

5,8 millions de THB à compter de juillet 2026, puis à 17 millions de THB en 2027, ce qui pèse fortement sur le budget de l'établissement.

Malgré ces contraintes, plusieurs éléments favorables permettent d'aborder ce budget avec des bases solides. Les effectifs sont projetés à la hausse, une augmentation des frais de scolarité de 4 % a déjà été intégrée, le suivi budgétaire est rigoureux et l'établissement ne connaît pas de situation d'endettement. Par ailleurs, un système de provisionnement des indemnités de départ à la retraite permet de neutraliser l'impact financier des départs des personnels. Une attention particulière a également été portée aux questions d'hygiène, de sécurité, de maintenance et de réparation, les bâtiments de l'établissement ayant plus de vingt ans, ce qui nécessite une politique de maintenance renforcée.

### **Dépenses**

#### *Achats*

Concernant le chapitre des achats, l'évolution entre 2025 et 2026 reste limitée. Cette stabilité s'explique notamment par une meilleure maîtrise des dépenses d'électricité et de fluides, rendue possible grâce à des travaux de réparation et à des investissements réalisés sur les installations. Les dépenses pédagogiques, qui représentent environ 21 millions de THB, demeurent globalement constantes. Une légère hausse est toutefois observée sur les fournitures liées à la maintenance, du fait d'une prise en charge accrue des travaux par les agents de l'établissement.

#### *Sous traitance et services extérieurs*

Ce poste connaît une évolution plus marquée. Une hausse est anticipée sur les contrats de sécurité et de ménage, notamment en raison de l'augmentation du salaire minimum en Thaïlande. Le loyer fait également l'objet d'une anticipation à la hausse, dans l'attente de l'issue des négociations avec les propriétaires. Les crédits consacrés à la maintenance augmentent de 1,5 million de THB, afin de permettre la réalisation de travaux importants, tels que la remise en peinture de la maternelle, de plusieurs salles de classe du primaire, de l'agora, ainsi que des réparations de sols et autres interventions nécessaires au maintien du bâti.

#### *Autres services extérieurs*

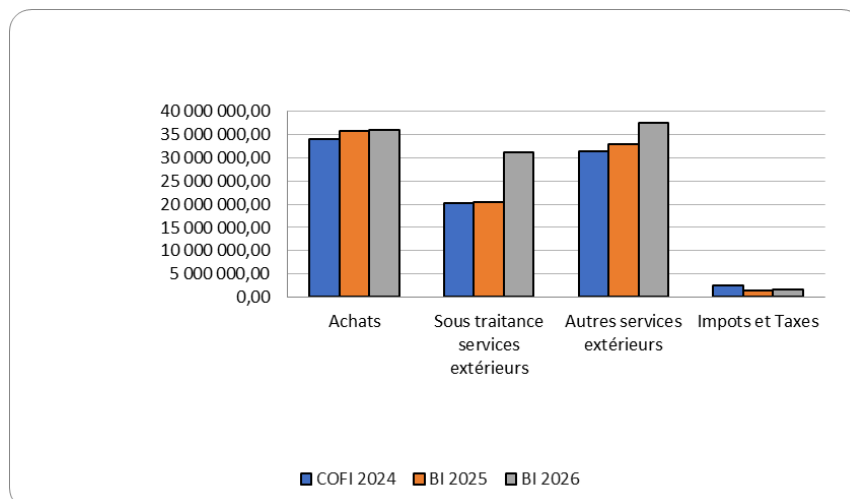
Une hausse des dépenses de restauration scolaire est également envisagée, liée à l'augmentation des effectifs. Par ailleurs, un audit approfondi des installations électriques est prévu, allant jusqu'au contrôle de chaque prise électrique, afin de garantir la conformité aux normes de sécurité en vigueur.

#### *Impôts et taxes*

S'agissant des impôts et taxes, aucune évolution notable n'est à signaler.

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	COFI 2024	BI 2025	BI 2026	évolution 2025/2026	Nature de charges
Achats	33 978 318,43	35 815 000,00	36 120 962,00	0,85%	fluides, dépenses d'enseignement, fournitures, informatiques
Sous traitance services extérieurs	20 304 109,55	20 470 000,00	31 280 000,00	52,81%	gardienage, loyer, maintenance, assurance
Autres services extérieurs	31 446 437,86	32 864 000,00	37 602 000,00	14,42%	honoraires, restauration, communication, formation continue
Impots et Taxes	2 443 135,18	1 510 000,00	1 530 000,00	1,32%	frais liés aux visas, work permitt et taxes



### Charges de personnel

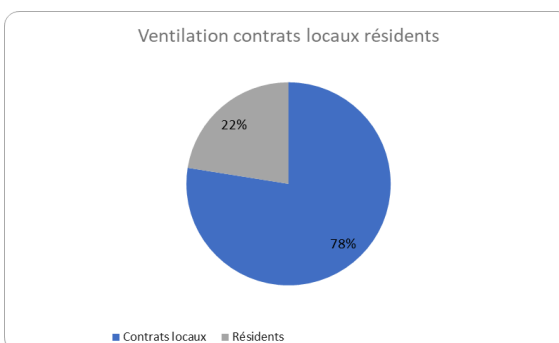
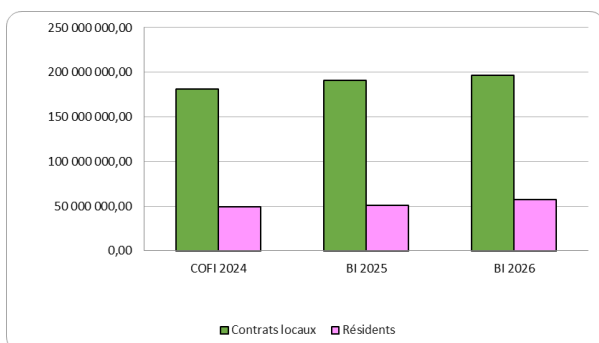
Les charges de personnel, qui constituent le principal poste de dépenses, représentent près de la moitié du budget. Les contrats locaux évoluent faiblement, avec une hausse inférieure à 2,86 %, notamment grâce à la prise en charge par l'AEFE d'un poste de direction supplémentaire. En revanche, les personnels résidents connaissent une augmentation plus significative, principalement liée à la nouvelle prise en charge partielle des pensions civiles par les établissements, expliquant une hausse globale d'environ 11,57 % sur ce poste.

Afin d'accompagner la croissance des effectifs, notamment au collège, la création de 24 heures supplémentaires d'assistants d'éducation est prévue, ainsi que la création d'un mi-temps supplémentaire en primaire, afin d'améliorer la surveillance, l'encadrement et l'organisation des temps scolaires et périscolaires.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	COFI 2024	BI 2025	BI 2026	2025/2026	Nature de charges
Contrats locaux	181 462 511,06	191 159 502,00	196 634 377,00	2,86%	Salaires et indemnités, vacations et couvertures sociales
Résidents	48 860 438,47	51 103 460,00	57 013 636,00	11,57%	Traitements, ISVL et indemnités
<b>TOTAL</b>	<b>230 322 949,53</b>	<b>242 262 962,00</b>	<b>253 648 013,00</b>	<b>4,70%</b>	



### *Abattements sur les frais de scolarité*

Les abattements sur les frais de scolarité sont maintenus pour les familles nombreuses, les personnels de l'établissement, ainsi que dans le cadre de dispositifs d'aide à la scolarisation et de prise en charge des sorties scolaires pour les élèves boursiers. Une nouvelle opération de parrainage est également mise en place afin de soutenir les effectifs de la maternelle, avec réduction de 10% sur les frais de scolarité du plus jeune enfant pour les parents parrainant deux nouveaux élèves de familles différentes.

### *Bourses*

Le montant des bourses correspond aux décisions de la première commission des bourses, sans situation de dépassement à ce stade.

### *Charges exceptionnelles*

Les charges exceptionnelles demeurent très limitées, traduisant une gestion rigoureuse et une politique efficace de recouvrement des impayés.

### *Amortissements et provision*

La Fondation ne disposant pas de ressources propres, une écriture comptable permet d'équilibrer les comptes de la Fondation sans impact sur la trésorerie consolidée. Les amortissements sont en augmentation en cohérence avec l'ampleur des investissements réalisés et programmés sur le bâti. Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont quant à elles en diminution, en lien avec le départ d'anciens salariés.

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	COFI 2024	BI 2025	BI 2026	évolution	Nature de charges
Abattement sur frais de scolarité	18 797 533,89	20 000 000,00	21 000 000,00	5,00%	réductions familles et personnel
Contributions sur droits de scolarité	18 345 862,00	19 109 713,00	25 584 040,00	33,88%	contribution AEFÉ assise sur 6 % des frais de scolarité
Bourses	28 376 331,44	19 141 780,00	26 635 047,00	39,15%	bourses (montant correspondant au montant attribué en juin)
Intérêts d'emprunt	119 264,91	77 000,00	0,00	-100,00%	interet d'emprunt
Pertes de change	643 719,77	0,00	0,00		
Charges exceptionnelles	15 899 517,33	13 700 000,00	14 550 000,00	6,20%	don FFE- créances devenues irrécouvrables
Amortissements et provisions	35 068 374,25	37 000 000,00	38 509 802,00	4,08%	provision sévérance pay

Au total, le budget s'élève à plus de 489 millions de THB, soit une croissance globale de 9 %, et de 7,5 % hors bourses. Après une année de transition marquée par une évolution plus contenue, ce budget traduit une phase de croissance significative pour l'établissement.

### Recettes

Les frais de scolarité constituent la principale source de recettes. Ils enregistrent une augmentation estimée à 37 millions de THB entre 2024 et 2026, et à 32 millions de THB par rapport au budget 2025. Cette progression s'explique par la hausse tarifaire de 4 % appliquée l'année précédente, la hausse tarifaire proposée pour la rentrée 2026, ainsi que par une légère augmentation des effectifs. Le budget total devrait connaître une augmentation de 28%, soit environ 460 millions, marquant un saut significatif par rapport aux années précédentes.

Les effectifs sont projetés à 1 052 élèves au 1er janvier, 1 049 élèves au 1er avril et 1 067 élèves au 1er septembre, contre 1 057 élèves en septembre 2025, soit un gain net estimé d'environ 10 élèves. Cette évolution masque toutefois des disparités selon les niveaux : une légère baisse est anticipée en élémentaire, en lien avec des tendances observées dans d'autres établissements homologués de Bangkok, tandis que le collège devrait poursuivre sa croissance, avec une augmentation estimée d'une vingtaine d'élèves. Le lycée reste stable, autour de 200 élèves.

Les recettes de demi-pension progressent également, sous l'effet combiné de la hausse des effectifs, notamment collégiens et de l'évolution des tarifs de restauration. En revanche, les droits d'inscription demeurent volontairement prudents dans les projections, les nouvelles inscriptions restant un point de vigilance pour l'établissement, en particulier auprès des familles thaïlandaises, dont le nombre a fortement diminué ces dernières années.

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Les autres prestations de services regroupent les activités pédagogiques, périscolaires et extrascolaires (activités sportives, aide aux devoirs, voyages, etc.). À ce titre, il est proposé de revaloriser les frais de section internationale du second degré, inchangés depuis plusieurs années, afin de tenir compte de l'évolution des coûts.

Les recettes annexes, telles que les locations de parking ou l'organisation d'événements, demeurent globalement équilibrées. Une baisse est toutefois anticipée en 2026, liée à l'organisation d'un nombre plus limité de grands événements.

Les bourses et les subventions sont intégrées sur la base des montants validés par les commissions compétentes. La subvention versée par l'AEFE correspond notamment au financement d'un mi-temps de secrétariat auprès de l'IEN.

Les produits financiers sont en légère baisse, en raison de la diminution des taux d'intérêt, malgré des placements placés en volume plus importants.

Une recette exceptionnelle liée à des subventions d'investissement est comptabilisée, résultant d'un accord avec l'AEFE et l'auditeur permettant de neutraliser partiellement l'amortissement du bâtiment du secondaire.

M. MONIER rappelle également l'existence de mécanismes de provisionnement, notamment pour les indemnités de départ à la retraite et les impayés, permettant de neutraliser leur impact sur le budget et d'éviter des ajustements tarifaires supplémentaires.

Au global, la partie recettes s'inscrit comme en dépenses sur un volume de 489 millions de THB, soit une croissance globale de 9 %, marquant une progression significative par rapport aux exercices précédents. Cette évolution repose notamment sur une augmentation de 4 % des frais de scolarité, une hausse équivalente des tarifs de restauration, une revalorisation des frais de section internationale du second degré et la création d'un tarif spécifique relatif à l'option de suivi du brevet d'initiation aéronautique, mise en place en classe de seconde.

Mme TIAR interroge la direction sur la communication autour des hausses tarifaires et sur l'information auprès des familles en amont, soulignant les enjeux de confiance, de lisibilité et d'attractivité de l'établissement. La direction rappelle que le budget constitue un acte de gouvernance, tout en indiquant qu'une communication renforcée serait mise en oeuvre, axée sur la transparence des projets réalisés et à venir, notamment en matière de sécurité, d'hygiène, de maintenance et d'amélioration des services, afin de mieux valoriser l'utilisation des contributions demandées aux familles.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Nature des recettes	COFI 2024	BI 2025	BI 2026	Variation 2025-2026	Nature des Produits	Commentaires
<b>Prestations de services</b>						
Frais de scolarité	320 163 068,00	325 396 771,00	357 746 931,00	9,94%		Augmentation de 4 % - Effectif attendu 1052 élèves au 1er janvier - 1049 élèves au 1er avril et 1067 au 1er septembre
Frais de demi pension	21 319 092,66	19 500 000,00	22 025 286,00	12,95%		augmentation des effectifs et des tarifs
Droits d'inscription	29 650 000,00	29 450 000,00	29 450 000,00	0,00%		Reconduction du nombre de nouveaux inscrits pour 2026
Autres prestations de services	27 136 792,48	24 330 000,00	25 632 600,00	5,35%	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs, orthophonie, section internationale britannique	Augmentation des tarifs de la section internationale britannique qui passe de 20 000 000 THB à 22 000 000 THB
<b>TOTAL</b>	<b>398 268 953,14</b>	<b>398 676 771,00</b>	<b>434 854 817,00</b>	<b>9,07%</b>		

### Autres produits des activités annexes

	8 331 370,80	5 010 000,00	2 520 000,00	-49,70%	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..	Location parking et participation des établissements aux PROZAP organisés à Bangkok, baisse car non on ne sait pas quel prozap sera organisé au cours du dernier trimestre 2026
<b>TOTAL</b>	<b>8 331 370,80</b>	<b>5 010 000,00</b>	<b>2 520 000,00</b>	<b>-49,70%</b>		

### Subventions et dons

Bourses	28 376 331,44	19 141 780,00	26 635 047,00	39,15%		
Dons FFE	14 000 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00	0,00%		
Subventions AEFE	709 085,45	400 000,00	400 000,00			Financement par l'AEFE du mi temps du secrétariat de l'IEN
<b>TOTAL</b>	<b>43 085 416,89</b>	<b>33 241 780,00</b>	<b>40 735 047,00</b>	<b>22,54%</b>		

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### Produits financiers

Produits financiers	4 674 468,66	3 011 904,00	2 200 000,00	-26,96%	baisse compte tenu de la baisse des taux d'intérêt
Gain de change					
<b>TOTAL</b>	<b>4 674 468,66</b>	<b>3 011 904,00</b>	<b>2 200 000,00</b>	<b>-26,96%</b>	

### Produits exceptionnels

Quote part des subventions d'investissement	2 163 595,95	2 010 000,00	3 150 000,00		Neutralisation des amortissements des biens financés sur subvention AEFÉ, en augmentation compte tenu de la régularisation opérée sur d'anciennes subventions AEFÉ
<b>TOTAL</b>	<b>2 163 595,95</b>	<b>2 010 000,00</b>	<b>3 150 000,00</b>		

### Reprises sur provisions pour risques et charges

Reprises sur provisions severance day			2 150 000,00		
Reprise sur provision pour impayés	2 028 646,03	3 550 000,00	850 000,00		Neutralisation des pertes sur créances passées en 2025
<b>TOTAL</b>	<b>2 028 646,03</b>	<b>3 550 000,00</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>-15,49%</b>	

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>458 552 451,47</b>	<b>445 500 455,00</b>	<b>486 459 864,00</b>	<b>9,19%</b>
----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	--------------

*hors variation*      430 176 120,03      426 358 675,00      459 824 817,00      **7,85%**

<b>RESULTAT</b>	<b>22 800 378,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------------	----------------------	-------------	-------------

## Investissements

S'agissant des investissements, M. MONIER indique que la capacité d'investissement de l'établissement s'élève à 32 millions de THB, correspondant au montant global pouvant être engagé. Sur cette enveloppe, 26 872 500 THB seront consacrés aux investissements, conformément aux engagements pris lors de la dernière réunion de l'APE.

Une part significative de ces investissements concerne le numérique. Un budget d'environ 8 249 500 THB est dédié à l'équipement informatique afin de maintenir un haut niveau de sécurité et de performance du réseau. Une nouvelle politique d'équipement est mise en place, privilégiant l'utilisation d'ordinateurs portables et de Chromebooks dans les salles de classe, en remplacement progressif des postes fixes. La salle informatique et la salle de permanence seront rééquipées afin de garantir un accès facilité aux outils numériques pour les élèves. Le remplacement des vidéoprojecteurs interactifs est également prévu, notamment dans le cadre du dispositif de formation interne « La Ruche ».

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE** **– ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Un budget de 15 523 000THB est par ailleurs alloué aux travaux. Il est notamment prévu de créer un espace comprenant des toilettes et des douches au niveau du stade, afin de répondre aux besoins des enseignants d'EPS et d'améliorer l'accueil du public lors des manifestations sportives. Des travaux de reprise des sols seront engagés dans plusieurs zones, en particulier dans des espaces présentant des risques liés aux stagnations d'eau, à la maternelle pour améliorer l'accès à certaines zones de jeu, ainsi que dans l'agora.

La rénovation du local infirmerie du secondaire est également programmée. Elle comprendra une réorganisation complète de l'espace, la création d'une zone de douche, l'installation d'un comptoir d'accueil et une meilleure séparation des espaces afin d'améliorer la prise en charge des élèves. Des travaux sont également prévus aux abords de la cantine et dans l'espace extérieur de l'école maternelle, incluant le remplacement de l'herbe artificielle devenue vétuste et l'installation de nouveaux jeux conformes aux normes en vigueur.

Le réaménagement des kiosques situés à l'entrée de l'établissement est envisagé, en fonction des résultats de l'appel d'offres en cours. Des améliorations de sécurité sont également prévues, notamment par la mise à niveau du système d'alarme incendie afin de l'interconnecter avec les autres dispositifs existants. Une première action en matière de développement durable sera engagée avec l'installation de lampes solaires sur le parking. Par ailleurs, des travaux d'étanchéité sont programmés sur le toit de la cantine afin de remédier aux infiltrations et de préserver les investissements réalisés.

Concernant les installations sportives, le sol de la salle de musculation sera remplacé pour des raisons de sécurité et de confort, et certains équipements seront consolidés. La rénovation des toilettes du primaire se poursuivra également, avec la reprise de deux zones supplémentaires situées à la BCD et au rez-de-chaussée. Un travail d'harmonisation du mobilier du secondaire est prévu afin de réduire les disparités constatées entre les équipements anciens et les mobiliers récemment acquis.

M. MONIER précise que les travaux sont planifiés de manière progressive, en tenant compte des périodes de vacances scolaires afin de limiter les impacts sur le fonctionnement de l'établissement. Certains chantiers pourront être anticipés dès les vacances de Noël, notamment en maternelle pour sécuriser les accès.

En réponse à une question de M. CASSONNET concernant les travaux qui ne pourraient pas être réalisés dans les délais prévus, M. MONIER indique qu'ils sont généralement reportés à l'année suivante. Des actions de substitution peuvent également être mises en œuvre lorsque cela est possible, l'établissement disposant d'une liste de priorités permettant d'ajuster la programmation des travaux.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### Nature des Investissements

matériel informatique	Budget
Réseau et parefeu	4 180 500,00
Renouvellement des postes fixes	870 000,00
Remplacement des video projecteurs	802 000,00
Remplacement des IPAD	549 000,00
Acquisition des chromebooks primaires secondaires	1 848 000,00
<b>Total</b>	<b>8 249 500,00</b>

TRAVAUX	Budget
Création d'un espace WC Douche (H et F) adulte sur le stade	1 000 000,00
Reprise de sol à différents endroits (maternelle, agora, espaces moto...)	788 000,00
Rénovation du local infirmerie dont mobilier	1 675 000,00
Reprise des sols de l'école élémentaire + implantation de nouveaux jeux	7 900 000,00
Réaménagement des kiosques	750 000,00
Travaux alarme incendie maternelle	200 000,00
Remplacement des lampes du parking par des lampes à Led solaires	200 000,00
Toit de la cantine primaire secondaire	1 160 000,00
Refection du sol de la salle de musculation + consolidation des appareils	350 000,00
Fin du programme de rénovation des toilettes du primaire	1 500 000,00
<b>Total</b>	<b>15 523 000,00</b>

MOBILIER	Budget
Harmonisation du mobilier scolaire du bâtiment secondaire par achat de mobilier neuf	1 600 000,00
Mobilier primaire (salle informatique, meubles de classe)	500 000,00
<b>Total</b>	<b>2 100 000,00</b>

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

<b>Investissements travaux non définis</b>	<b>Budget</b>
Travaux non définis	500 000,00
<b>Total</b>	<b>500 000,00</b>

<b>matériels, mobiliers ou autres non définis</b>	<b>Budget</b>
Matériels non définis	500 000,00
<b>Total</b>	<b>500 000,00</b>

<b>TOTAL acquisitions 2026</b>	<b>26 872 500,00</b>
--------------------------------	----------------------

### Fonds de roulement

M. MONIER précise qu'un apport au fonds de roulement est prévu à hauteur de 5 487 302 THB, un montant inférieur à celui des années précédentes, destiné à couvrir les éventuels aléas.

Capacité d'autofinancement 2026(1)	32 359 802
Dépenses d'investissement (2)	26 872 500
<b>Apport au fonds de roulement</b>	<b>5 487 302</b>

Le DAF souligne l'importance d'une communication régulière auprès des familles, notamment via les newsletters, afin de valoriser les investissements réalisés, en cohérence avec les évolutions tarifaires annoncées.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### TARIFS 2026 / 2027 PAR ELEVE A COMPTER DE SEPTEMBRE 2026

Année scolaire 2026/2027	Montant annuel des frais en Thaï Baht par élève	
	Français/Thaïs/ Union Européenne	Autres nationalités
	Le critère de nationalité est celui de l'élève	
Maternelle (PS, MS, GS)	297 750	375 400
Elémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	297 750	375 400
Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	368 200	463 500
Secondaire : Seconde	386 400	485 600
Secondaire : Première	389 800	490 150
Secondaire : Terminale	434 800	527 700
Droit de première inscription (DPI)	150 000	
Frais de dossier à l'inscription	5 000	
Demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens	Primaire : 22 880    Secondaire : 24 540	
Frais liés à la Section internationale Britannique (collège-lycée) et au baccalauréat français international (BFI)	22 000	

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Frais annexes (en THB )	Sans distinction de nationalité
Orthophonie	<b>BILANS</b> - langage écrit - langage oral - logico-mathématiques - bégaiement - déglutition - articulation 1 domaine investigué 2 domaines investigués 3 domaines investigués  - prix forfaitaire unique de <b>7 000</b>  <b>SEANCES</b> - 30 minutes : <b>1 300</b> - 45 minutes : <b>2 000</b>
Aide aux devoirs	Par session pour 1 jour/semaine : <b>4 000</b> Par session pour 2 jours/semaine : <b>8 000</b>
Activités Extra Scolaires	Par séance d'activité : <b>450</b>
Garderie Primaire	Par jour : <b>250</b>
Activités Association Sportive	Cotisations annuelles AS : <b>7 000</b> Cotisations annuelles spécifiques AS Basket : <b>9 000</b> Cotisations annuelles spécifiques AS Foot : <b>11 000</b> Cotisations annuelle AS complète : <b>13 000</b>
Bilan WISC (Wechsler Intelligence Scale for Children) Test QI	Bilan complet: <b>18 000</b>
Brevet d'initiation aéronautique (BIA)	Pour toute la session de formation: <b>5 000</b>

### 5. COMMISSION RH

La commission RH s'est réunie le 11 décembre afin d'examiner les demandes de prolongation d'activité professionnelle. Ces demandes concernent les personnels ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite des fonctionnaires, fixé à 60 ans, et souhaitant poursuivre leur activité. Conformément au règlement intérieur de l'établissement, une prolongation annuelle peut être accordée jusqu'à l'âge de 67 ans, sur demande motivée adressée à la commission RH. Après étude des dossiers et en l'absence de contre-indication particulière, neuf demandes de prolongation d'activité, concernant des enseignants, ont été examinées et approuvées. Par ailleurs, une demande de congé sabbatique a également été étudiée et validée.

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE**

### **– ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

En ce qui concerne les recrutements, depuis la dernière réunion, le recrutement d'un enseignant d'anglais en primaire a été finalisé, l'offre ayant été acceptée. Deux autres recrutements sont en voie d'achèvement : celui d'un responsable de la communication et celui d'un chargé des achats. Les entretiens ont été menés et des propositions ont été formulées, dans l'attente des confirmations et des signatures nécessaires. Un recrutement est par ailleurs en cours pour un remplacement d'enseignant FLSCO, dans le cadre d'un congé maternité.

Les recrutements à venir ont également été évoqués. Le recrutement d'assistants d'éducation sera lancé au cours du mois de janvier, avec un objectif de prise de fonction en février, afin de permettre leur participation à une formation prévue début février.

M. REAUD rappelle que la période la plus dense en matière de recrutements se situe généralement entre mars et mai, période durant laquelle les départs de personnels sont confirmés et où la commission RH est particulièrement sollicitée.

## **6. COMMISSION CANTINE**

Une présentation de la cantine est organisée le 18 décembre à 8h15 à destination des nouvelles familles inscrites depuis janvier 2025. Cette action vise à informer prioritairement les familles récemment arrivées au LFIB. Vingt-trois familles se sont inscrites. La présentation se déroulera dans la salle polyvalente et débutera par une introduction d'environ quinze minutes portant sur le fonctionnement de la cantine, le rôle de la commission cantine ainsi que l'organisation du temps de restauration pour les élèves du primaire et du secondaire, en lien avec le prestataire de restauration externalisé. Les familles seront ensuite invitées à visiter la cantine et à rencontrer le chef, qui présentera le déroulement du service et les pratiques mises en place. La fin de la visite est prévue à 9h30 afin de permettre la préparation du service pour les élèves. Les familles de maternelle n'ayant pas encore visité la cantine de la maternelle pourront bénéficier d'une visite spécifique avant leur départ. Ce dispositif, mis en place depuis quatre ans, a permis de réduire significativement le nombre de sollicitations et de réclamations, en répondant en amont à de nombreuses questions pratiques des familles.

Concernant les situations de suspicion d'intoxication alimentaire, il a été rappelé que l'établissement dispose d'un congélateur séparé de ceux du prestataire Epicure et dédié au stockage quotidien des échantillons des repas servis. À la suite du dernier signalement d'une famille sur une suspicion d'intoxication alimentaire de leur enfant, tous les échantillons du menus services ce jour-là ont été transmis à un laboratoire d'analyses et les résultats sont actuellement en attente. Les procédures internes ont été appliquées conformément aux protocoles en vigueur, dans un objectif de vérification factuelle de la situation et d'identification éventuelle. En fonction des résultats, un échange sera engagé avec le prestataire de restauration afin d'analyser les causes et, le cas échéant, de renforcer les procédures existantes. Il a été précisé que la communication se fera en priorité auprès de la famille ayant alerté l'établissement.

M. CASSONNET pose la question sur la responsabilité de l'établissement et le rôle du prestataire, en rappelant que, bien que la restauration soit assurée par une société extérieure,

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

la cantine étant située au sein de l'établissement, les familles identifient naturellement l'école comme leur interlocuteur principal. La direction rappelle ainsi sa volonté de maintenir un niveau de contrôle élevé sur les pratiques du prestataire, notamment par des vérifications régulières et le recours à des appels d'offres. Cette démarche vise à garantir la qualité et la sécurité alimentaire, tout en évitant une relation fondée uniquement sur la confiance contractuelle.

La commission souligne l'importance d'une communication claire et rassurante à destination des familles, notamment en cas de situation sensible. Il est essentiel de mettre en avant les mesures de prévention, de contrôle et de suivi mises en place afin d'assurer la sécurité des élèves, tout en reconnaissant les inquiétudes légitimes des parents.

La prochaine réunion de la commission cantine est prévue pour le 29 janvier à 9h00. À cette occasion, le cahier des charges du prochain appel d'offres pour la restauration scolaire sera présenté et étudié. Les membres de la commission seront associés au processus et participeront au jury, afin de formuler des propositions et des retours avant la publication du document.

### **7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS**

Aucune activité particulière n'a eu lieu récemment au sein de l'établissement. Il est toutefois proposé de fixer une réunion le 22 janvier à 9h00, afin de faire un point global sur l'ensemble des projets de travaux prévus, en lien avec le budget qui aura été voté. Cette réunion permettra de définir les priorités, d'identifier les actions à engager et de travailler sur les différentes phases de mise en œuvre des projets.

### **8. COMMISSION COMMUNICATION**

La commission Communication s'est réunie le 3 décembre. À cette occasion, une présentation a été réalisée par la responsable de communication.

La prochaine réunion de la commission est prévue le 10 février 2026 à 14h30. La responsable actuelle quittant l'établissement, d'ici cette date, les membres de la commission auront l'occasion de rencontrer la nouvelle personne amenée à reprendre ces missions.

### **9. COMMISSION AES**

Depuis la dernière réunion, la commission AES ne s'est pas réunie. Dans le cadre des portes ouvertes, il est proposé d'organiser une réunion le 16 janvier à 8h30, afin de valider les actions à mener en amont de l'ouverture des inscriptions du 30 janvier pour le semestre 2. Il est également envisagé de diffuser un court sondage auprès des familles et des collègues afin de recueillir leurs retours, notamment pour évaluer les aspects positifs et identifier d'éventuels points à améliorer. Ces éléments permettront d'ajuster les actions, de valider le planning du semestre 2 et de poursuivre la réflexion sur les actions menées.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### 10. COMMISSION TRANSPORTS

Aucun sujet particulier n'a été abordé lors de la commission. Il est toutefois prévu d'organiser la prochaine réunion le 5 février à 9h00. D'ici cette date, Montri aura reçu les retours de l'enquête menée auprès des usagers et pourra en communiquer les résultats. Les résultats du sondage pourront être partagés en amont et feront l'objet d'une présentation et d'échanges lors de cette prochaine réunion.

### 11. QUESTIONS DIVERSES

Mme TIAR interroge la direction sur le départ de certaines familles et sur l'existence éventuelle de questionnaires de satisfaction permettant d'en identifier les raisons. M. MONIER explique que le taux de réinscription reste élevé, notamment chez les familles ayant scolarisé leurs enfants dès la maternelle, qui demeurent majoritairement fidèles à l'établissement. En revanche, une baisse des nouvelles inscriptions de familles thaïes est constatée, ce qui constitue un axe de travail identifié pour renforcer la communication. Il est également souligné que, globalement, les effectifs sont en hausse par rapport à l'année précédente, avec une trentaine d'inscriptions supplémentaires. Ce résultat s'explique notamment par un fort taux de réinscription et la satisfaction des familles quant à la pédagogie proposée.

Mme TIAR évoque la question du classement des établissements, rappelant que le LFIB se situe à la 37ème place. Mme MESSEGHEM précise que ce classement concerne la catégorie des petits lycées et qu'il doit être relativisé au regard des effectifs présentés au baccalauréat et des indicateurs utilisés. L'établissement affiche un taux de réussite de 100 %, avec un nombre élevé de mentions, ce qui témoigne de l'excellence pédagogique reconnue au sein du réseau.

Mme TIAR propose par ailleurs de réfléchir à la mise en place de sondages auprès des familles, notamment dans le cadre d'activités périscolaires ou sportives, afin de recueillir leur avis sur l'organisation et de mieux prendre en compte leurs attentes. Cette démarche permettrait de renforcer le dialogue avec les parents et d'améliorer les dispositifs existants.

Concernant la validation des voyages scolaires, il est rappelé que des représentants des parents élus au Bureau de l'APE participant au Conseil d'administration sont également invités en Conseil d'établissement, afin de disposer de l'ensemble des informations nécessaires avant les votes. Les comptes rendus du Conseil d'établissement étant publics, ils permettent par ailleurs un accès transparent aux échanges et décisions.

### 12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au mercredi 18 février 2025 à 16h30.